

RAIFFEISEN

**«Optimisez votre prévoyance à
chaque situation de vie»**
Evénement en ligne

Raiffeisen Suisse société coopérative | Lausanne | 9 octobre 2025

Bienvenue

Vos intervenants du jour pour Raiffeisen Suisse



Mathieu Aebi
Spécialiste en planification financière
Raiffeisen Suisse



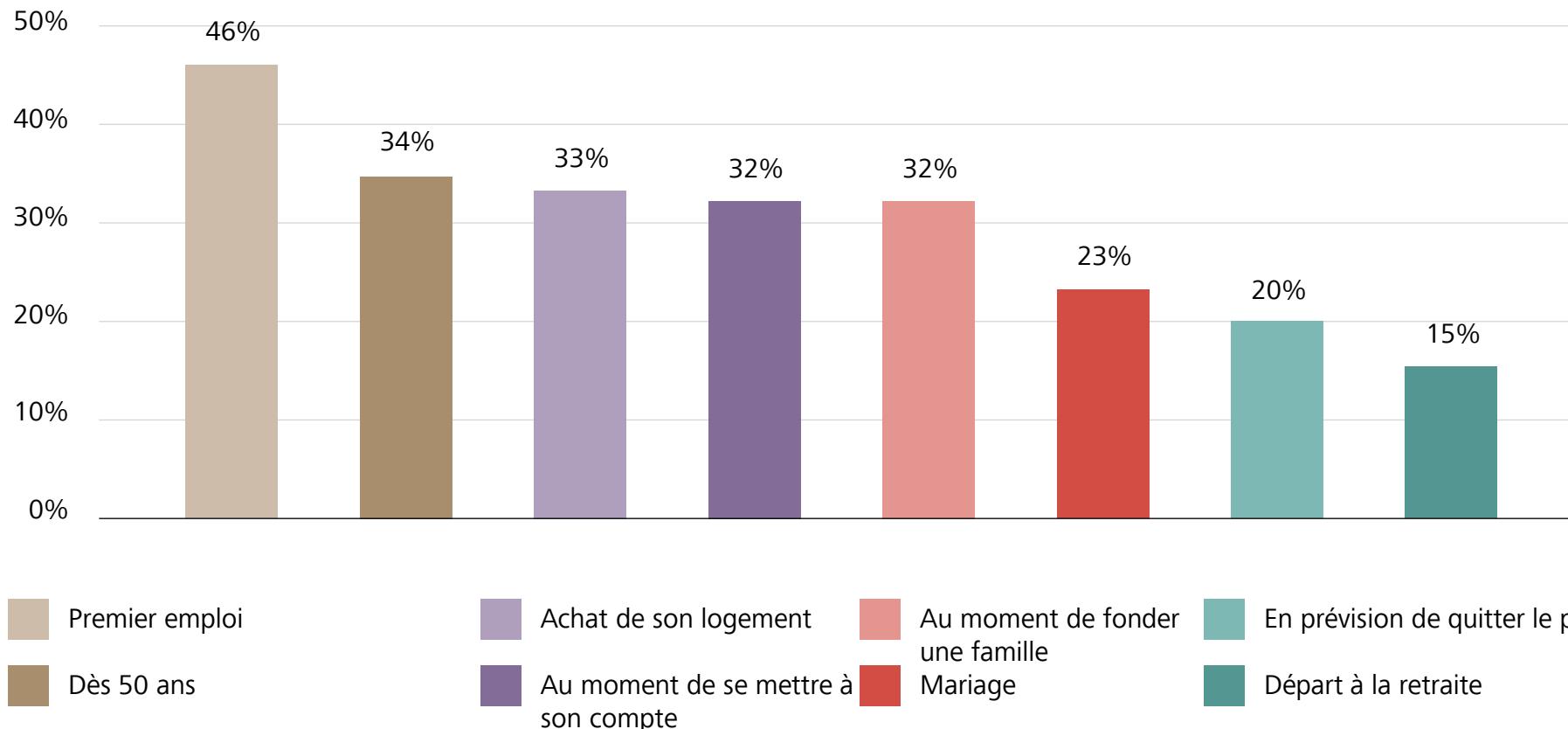
Fabrice Geinoz
Spécialiste en planification financière
Raiffeisen Suisse

Nous avons interrogé la population suisse...

A votre avis, lors de quelles étapes de la vie devrait-on se pencher sur sa prévoyance professionnelle?

A votre avis, lors de quelles étapes de la vie devrait-on se pencher sur sa prévoyance professionnelle?

(en pourcentage, catégorie d'âge: 18 à 65 ans)



Ce qui vous attend

- ▶ Changement d'état civil – un jalon important en matière de prévoyance
- ▶ Enfants et réduction du temps de travail – Réévaluation du budget
- ▶ Prévoyance et logement – devenir propriétaire grâce à sa prévoyance ?
- ▶ Investir ses avoirs de prévoyance – pourquoi et comment investir ?
- ▶ Questions et Réponses

Mon état civil

Un jalon important en matière de prévoyance

- Participation aux acquêts (ordinaire)
- Etablir un contrat de mariage / un pacte successoral / un testament

Droit matrimonial

Modèle à 3 piliers

- L'impôt sur le revenu défavorise les couples mariés
- Le concubinage est impacté par l'impôt sur les successions

Impôts

Assurer les risques

- Couverture en cas de décès et d'invalidité
- Epargner pour ses vieux jours
- 1^{er} pilier: le concubinage n'est pas reconnu
- 2^e et 3^e piliers: clause bénéficiaire nécessaire en cas de concubinage

Le décès et l'invalidité concernent tout le monde:

- Célibataires
- Concubins
- Personnes mariées

Mon état civil

Mariage ou concubinage selon les trois piliers

1^{er} pilier

Mariage

- Partage des cotisations, les deux partenaires perçoivent max. 150% de la rente maximale
- Droit à une rente de veuve / veuf (si enfant au max. jusqu'à 25 ans)

Concubinage

- Chaque personne peut percevoir la rente maximale complète (jusqu'à 200% au total)
- Aucun droit à une rente de veuve / veuf

AVS/AI

2^e pilier

Mariage

- Droit automatique à une rente de veuve / veuf et à des prestations d'invalidité
- Meilleure coordination du retrait des capitaux de prévoyance

Concubinage

- Droit à des prestations de survivants seulement si le règlement de la caisse de pension le prévoit (souvent avec obligation de preuve de ménage commun)

Caisse de pension

3^e pilier

Mariage

- Les conjoints sont automatiquement bénéficiaires
- Taxation commune au niveau de l'impôt
- Les réserves héréditaires en droit des successions doivent être prises en compte

Concubinage

- Partenaire seulement bénéficiaire si enregistré expressément (3a restreint, 3b au choix)
- Imposition séparée

Prévoyance privée

Un budget familial offre une vue d'ensemble

	Actuellement	Avec un enfant (modèle 80/70)
Revenu net de Fabio	83'000	67'000
Revenu net de Lisa	75'000	53'000
Allocations pour enfant	0	2'600
Total des revenus	158'000	122'600

Un budget familial offre une vue d'ensemble

	Actuellement	Avec un enfant (modèle 80/70)
Revenu net de Fabio	83'000	67'000
Revenu net de Lisa	75'000	53'000
Allocations pour enfant	0	2'600
Total des revenus	158'000	122'600
Coût de la vie	84'300	84'300
Impôts	25'000	10'000
Garde d'enfant externe	0	16'200
Frais supplémentaires pour l'enfant (hors garde externe)*	0	9'000
Total des dépenses	109'300	119'500

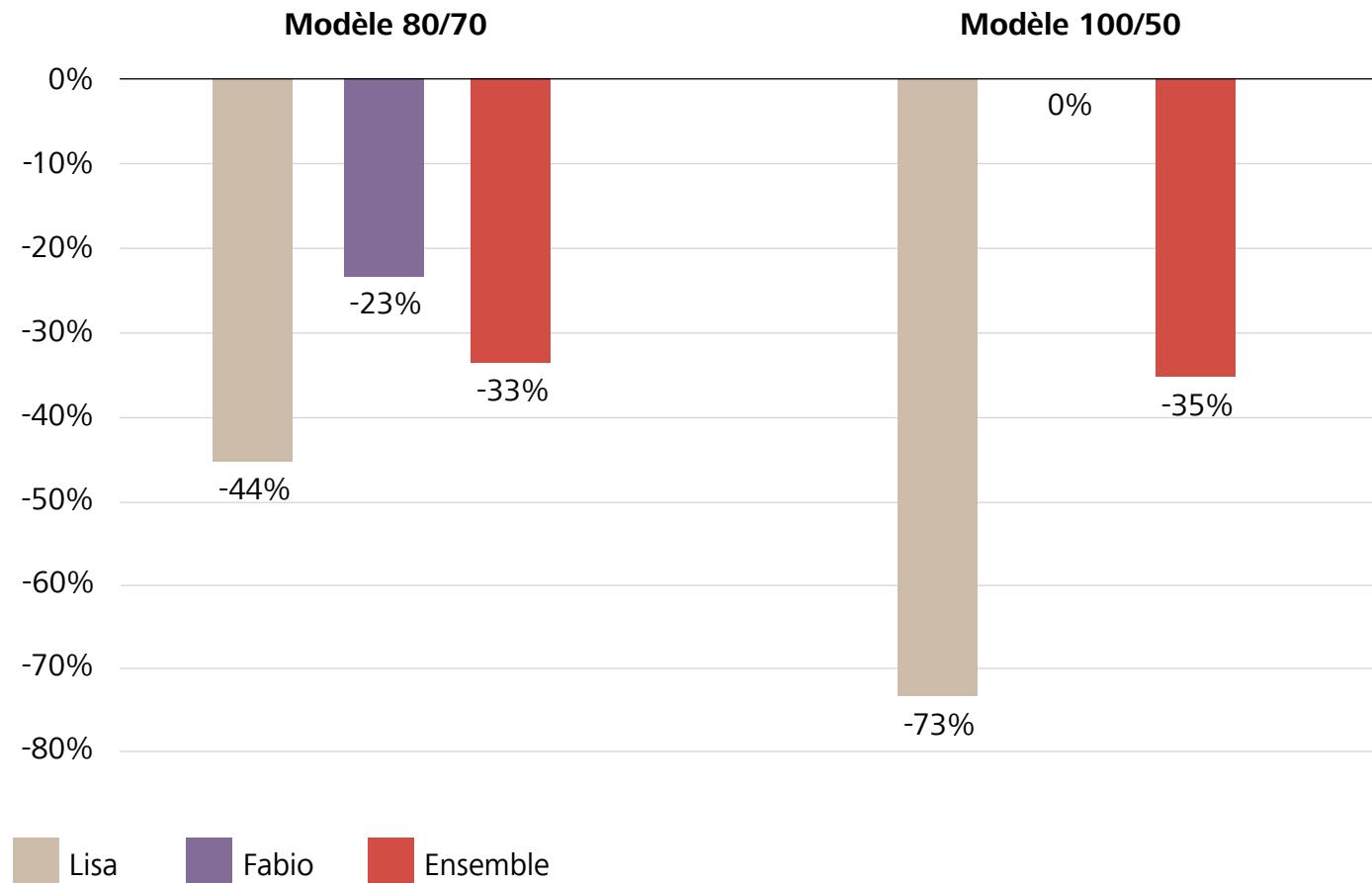
*(Caisse-maladie, ménage, logement, etc.)

Un budget familial offre une vue d'ensemble

	Actuellement	Avec un enfant (modèle 80/70)
Revenu net de Fabio	83'000	67'000
Revenu net de Lisa	75'000	53'000
Allocations pour enfant	0	2'600
Total des revenus	158'000	122'600
Coût de la vie	84'300	84'300
Impôts	25'000	10'000
Garde d'enfant externe	0	16'200
Frais supplémentaires pour l'enfant (hors garde externe)	0	9'000
Total des dépenses	109'300	119'500
Potentiel d'épargne	48'700	3'100
Versement 3a	14'516	2'000
Economie d'impôts*	4'311	418
Potentiel d'épargne supplémentaire	38'495	1'518
Plan d'investissement pour les parents	38'495	318
Plan d'épargne jeunesse		1'200
* Taux marginal d'imposition	30%	21%

Réduction des cotisations d'épargne dans la caisse de pension

Le travail à temps partiel réduit de manière disproportionnée les cotisations d'épargne versées aux caisses de pension



Prévoyance et logement

Comment pouvez-vous utiliser vos avoirs de prévoyance pour l'achat d'un logement?

2^e pilier

- Montant minimum: CHF 20'000
- Retrait possible tous les 5 ans, restrictions à partir de 50 ans
- Possibilité de mise en gage ou de retrait
- Rachats possibles seulement 3 ans après un retrait. Le montant EPL doit d'abord être remboursé.
- Inscription au registre foncier et remboursement en cas de vente de l'immeuble
- Les prestations de risque peuvent baisser

Caisse de pension

3^e pilier

- Aucune restriction de montant
- Retrait possible tous les 5 ans
- Possibilité de mise en gage ou de retrait

Prévoyance privée

Sondage actuel
Logement en propriété: un rêve à réaliser ou un piège pour la prévoyance?

raiffeisen.ch/publications-prevoyance

Planifier le remboursement sur les années suivantes

Utilisation des avoirs de prévoyance pour l'achat d'un logement

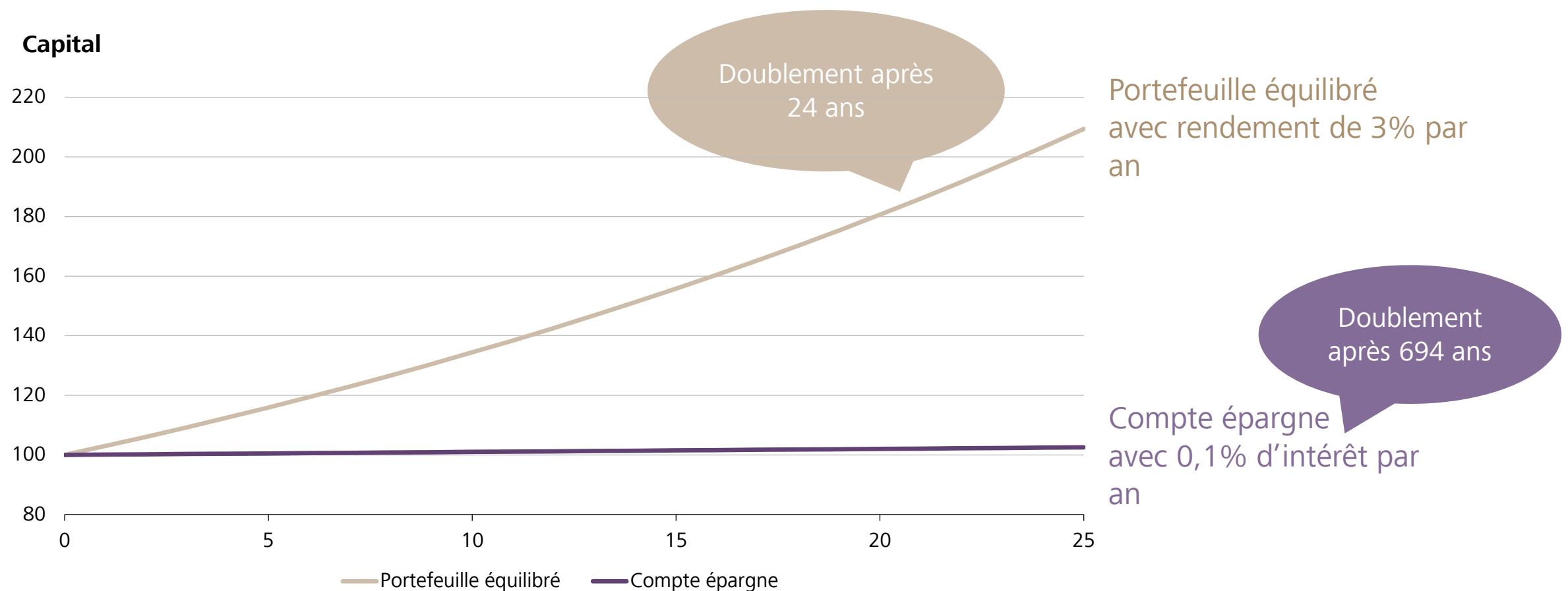
Quand est-il judicieux de choisir quelle variante et quels sont les risques?



Capitaux propres	<ul style="list-style-type: none"> Permet l'achat si les fonds propres ne sont pas suffisants 	<ul style="list-style-type: none"> Affaiblit la prévoyance vieillesse – moins de capital et de rente dans le système de prévoyance
Moment dans la vie	<ul style="list-style-type: none"> Particulièrement utile pour les jeunes acheteurs n'ayant pas beaucoup d'économies 	<ul style="list-style-type: none"> Le retrait anticipé réduit l'effet des intérêts composés dans la prévoyance
Vue à long terme	<ul style="list-style-type: none"> Utile en cas d'intention claire d'utiliser le bien immobilier pour le logement propre à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> En cas de vente ultérieure, le prélèvement anticipé doit être remboursé (risque de liquidités)
Impôts	<ul style="list-style-type: none"> Economie d'impôts grâce à des intérêts débiteurs plus faibles sur l'hypothèque (jusqu'en 2028) 	<ul style="list-style-type: none"> Le retrait du capital est imposé séparément (taux progressif).
Ordre 2^e / 3^e piliers	<ul style="list-style-type: none"> Recommandation: d'abord pilier 3a (plus flexible, moins de réductions des rentes, reconstitution possible) 2^e pilier seulement si nécessaire (règles de remboursement plus strictes, réduction plus importante des rentes) 	<ul style="list-style-type: none"> Un prélèvement anticipé dans le 2^e pilier réduit durablement les droits à une rente dans le régime obligatoire et affaiblit la protection contre les risques (invalidité / survivants)

Observez l'évolution du rendement à long terme...

... et profitez de l'effet des intérêts composés



Portefeuille équilibré
avec rendement de 3% par
an

Doublement
après 694 ans

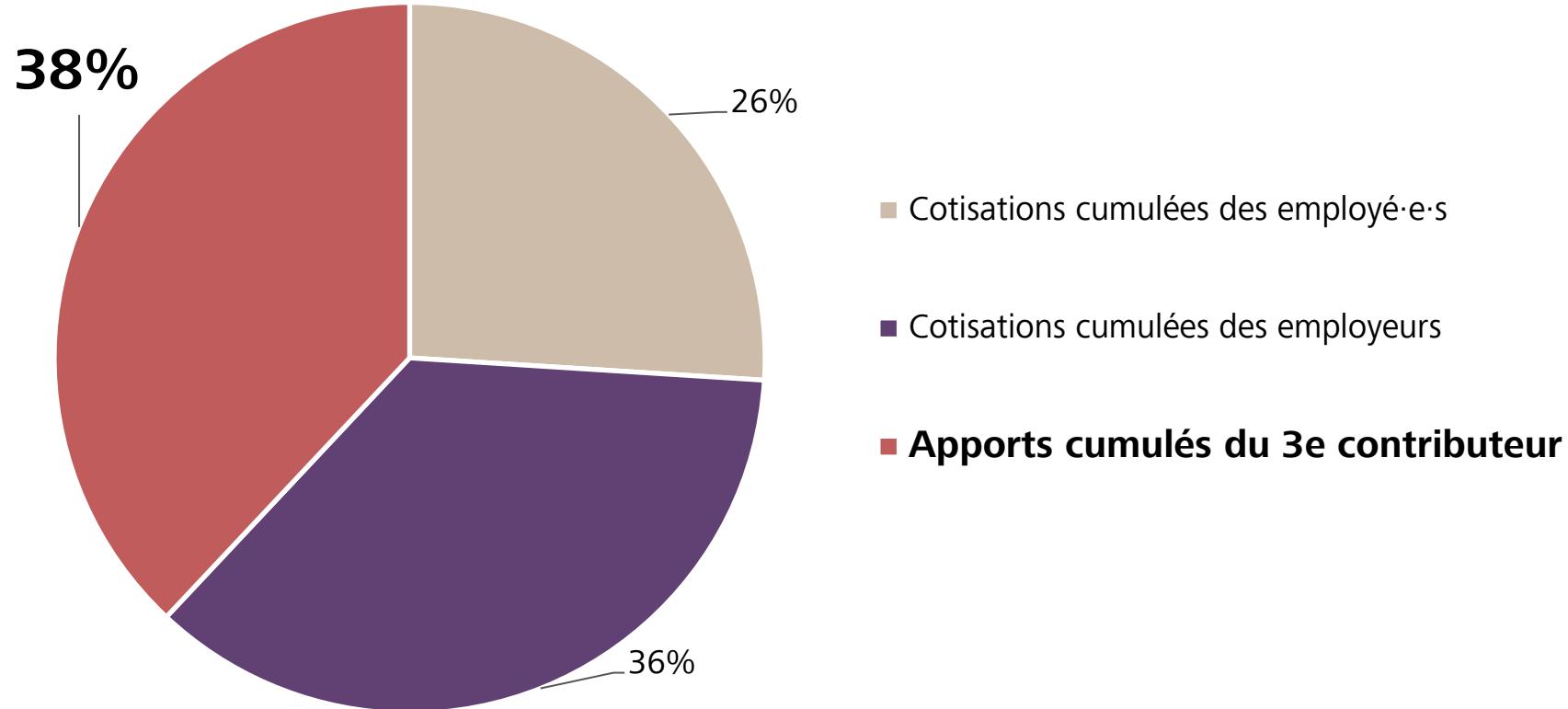
Compte épargne
avec 0,1% d'intérêt par
an

Source: Raiffeisen Suisse Centre d'investissement et de prévoyance

Pourquoi investir? Les caisses de pension aussi placent leur argent

Exemple: les produits des placements (3^e cotisant) fournissent la plus grande contribution à long terme

Cotisations aux caisses de retraite (2004 à 2023)



Source: [Asset Management Association Switzerland](#)

Enseignements clés

1. Etat civil

- La couverture des risques doit être vérifiée indépendamment de l'état civil
- En concubinage, possibilité de changer la clause bénéficiaire dans les 2^e et 3^e piliers
- Personnes mariées les plus favorisées mutuellement par contrat de mariage ou pacte successoral

2. Enfants et travail à temps partiel

- Réfléchir aux conséquences sur le budget
- Impact du travail à temps partiel sur la prévoyance

3. Logement et prévoyance

- Possibilité de retrait ou de mise en gage des 2^e et 3^e piliers
- Vérifier les réductions de prestations de risque et de vieillesse
- Etablir un plan de remboursement (si possible)
- Profiter d'un environnement de taux faible, pour se constituer un plan d'investissement

4. Investissements

- Conserver des réserves de liquidités à court terme
- Placer des fonds à long terme
- Il est judicieux d'investir les fonds du pilier 3a, les avoirs de libre passage et les comptes pour les enfants

5 conseils d'optimisation



Connaître sa propre situation



Investir dans des titres



Versement rétroactif dans le pilier 3a



Economies d'impôts avec plusieurs comptes de prévoyance = retraits échelonnés sur différentes années



Evaluer les opportunités de rachats de la caisse de pension



**Nous sommes à votre
disposition
pour répondre à vos questions.**

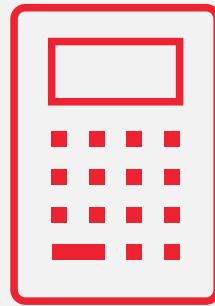
Les points essentiels pour votre décision



**Définissez vos
besoins**



**Réfléchissez
suffisamment tôt**



**Faites-vous
conseiller**

Outils et liens utiles



Concubinage et prévoyance



Travail à temps partiel et prévoyance



Financer l'acquisition de son logement avec ses avoirs de prévoyance



Stratégie de placement: se constituer un patrimoine de manière ciblée



Dès 2026: versement ultérieur dans le pilier 3a



Merci beaucoup

Informations sous
raiffeisen.ch/optimiser-prevoyance
raiffeisen.ch/prevoyance-familles